

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 58 (1913)
Heft: 5

Artikel: Les manœuvres de Pont-de-l'Arche
Autor: Vallière, de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339477>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Les manœuvres de Pont-de-l'Arche*¹.

Après les guerres de Bourgogne, deux voies s'ouvraient devant les Confédérés ; ils avaient le choix entre deux systèmes politiques : ils pouvaient, par leurs propres moyens, se tailler un beau domaine au centre de l'Europe, ou bien, renonçant à toute politique nationale, aider à consolider la puissance des Etats voisins.

Environnés d'intrigues, tiraillés par des influences contraires, les cantons prêtèrent l'oreille aux flatteries d'amis intéressés qui cherchaient à gagner leur confiance pour avoir leurs soldats. Ils se trouvèrent bientôt les alliés de la plupart des nations d'Occident. Faute de pouvoir central, ils étaient à la merci des influences qui travaillaient à les diviser. Ils laissèrent leurs forces s'émietter et s'éparpiller ; des torrents d'hommes se précipitèrent au service étranger.

Au printemps 1480, le roi de France avait de 8 à 10 000 Suisses dans ses armées. C'était là sa seule infanterie, car ses milices s'étaient fort mal comportées dans les dernières rencontres et il venait de congédier ce qui lui restait de ses francs-archers. Il sentait plus que jamais le besoin de réorganiser son armée. Son intention était de créer une infanterie permanente de 20 000 hommes et de l'organiser et exercer sur le modèle et par l'exemple des Suisses. Il avait choisi pour diriger cette importante opération Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes, son lieutenant en Picardie. Le sire d'Esquerdes avait d'abord servi le duc de Bourgogne avant de s'attacher au roi. Il avait pris part aux campagnes de Charles-le-Téméraire et avait su apprécier chez les Suisses la grandeur du rôle que des hommes de pied solidement organisés peuvent jouer sur les champs de batailles.

¹ On sait que M. F. Zahn, éditeur, à Neuchâtel, va faire paraître prochainement un nouvel et considérable ouvrage du capitaine P. de Vallière sur l'Histoire des régiments suisses à l'étranger. Cet ouvrage, dont le titre est *Honneur et Fidélité*, est actuellement mis en souscription par livraisons, pour le prix total de 20 francs. Il nous a paru que la meilleure manière de le présenter aux lecteurs du *Drapeau suisse* était de leur donner la primeur d'un chapitre, de celui où l'auteur raconte les débuts des soldats suisses comme instructeurs des armées étrangères.

Le roi concentra au camp de *Pont-de-l'Arche*, en Normandie, à quatre lieues de Rouen, ce qu'il y avait de moins mauvais parmi ses aventuriers français, soit environ 10 000 hommes. Il y joignit 2500 pionniers, 1500 cavaliers de ses ordonnances, dressés également à combattre à pied, et de l'artillerie. Il fit construire un grand nombre de chariots de guerre et accumula, au camp, les munitions et les vivres. On doit admirer sans réserve l'étendue et la profondeur des vues de Louis XI, la ténacité qu'il montra dans l'organisation de la défense nationale. Il entrevoyait déjà la création des corps de troupes combinés, réunissant sous un même commandement des détachements de différentes armes.

Le 15 juin, arrivèrent 6000 Suisses qui devaient servir d'instructeurs. Les exercices commencèrent aussitôt, ils durèrent un mois. On procéda avec méthode : les fantassins de France apprirent d'abord à manier avec adresse la longue pique et à marcher en cadence, les arbalétriers lancèrent leurs traits contre des cibles placées à 100 pas. Le camp ressemblait à une vaste fourmilière ; le bruit des commandements, des appels, le cliquetis des armes, les décharges des canons firent retentir les échos d'alentour.

Après l'assouplissement individuel, les Confédérés passèrent aux formations tactiques : les troupes furent divisées en bataillons de 1000 hommes, que l'on initia aux évolutions de la masse ou du carré, à l'échelonnement en profondeur ou en largeur, à la mise en ligne et aux secrets du passage de la ligne à la colonne en rompant par files, toutes choses usitées alors par les Suisses.

Le roi vint lui-même au camp et assista aux exercices ; il s'émerveilla de la rapidité des mouvements et fut vivement frappé de l'ordre et de la discipline qui régnaient partout, grâce à l'exemple des Confédérés.

Une grande revue termina les manœuvres. Les troupes, transformées par leur nouvelle instruction, défilèrent devant le roi : les Suisses imposants passèrent les piques hautes, corps souples et visages joyeux, aux sons de leurs tambours étranges et de leurs cors d'airain, puis les masses profondes de l'infanterie française formée de gens lestes, nerveux, à l'allure rapide et donnant aussi l'impression de la solidité. Enfin, les brillants escadrons d'ordonnance qui, l'année précédente, avaient bravement fait leur devoir à Guinegate.

Le roi s'en retourna à Tours, fort satisfait de ce qu'il avait vu. Les progrès de cette première infanterie régulière et permanente furent rapides et prouvèrent d'une façon éclatante l'excellence de la méthode de leurs maîtres les Suisses. Ces troupes soutinrent jusqu'en 1493 tout le poids de la guerre contre l'empereur Maximilien, en Picardie, et firent échouer tous les efforts de leurs ennemis ; elles furent désignées, dans la suite, sous le nom de *bandes de Picardie*, origine du régiment de Picardie, le plus ancien de l'armée française, et conservèrent, en souvenir de leurs premiers instructeurs, le drapeau rouge traversé par une croix blanche. Le sire d'Esquerdes reçut le bâton de maréchal de France.

Pour subvenir aux dépenses du camp de Pont-de-l'Arche, Louis XI eut recours à des impôts extraordinaires : « une très excessive taille et cruelle », rapporte Commines, qui fit beaucoup crier les contribuables. Les « manœuvres » de 1480 coûtèrent quinze cent mille francs.

Peu après ces événements, le roi de France obtint enfin la levée officielle que les cantons lui promettaient depuis si longtemps. Elle fut décidée par la Diète en juillet et les détachements se réunirent à Berne, vers le milieu d'août 1480. Pour la première fois, un corps d'auxiliaires suisses, régulièrement constitué, allait franchir la frontière. Son effectif était de 5950 fantassins et de 3 à 400 cavaliers se décomposant comme suit :

Zurich 1000, Berne 1000, Lucerne 800, Fribourg 500, Soleure 500, Uri, Schwytz, Unterwald, Zug, Glaris, Rothweil, abbé et ville de St-Gall, Thurgovie et bailliages libres 2000, Bienne 150.

Waldmann commandait les Zuricois, Guillaume de Diesbach et Henri Matter les Bernois, Jacques de Faussigny les Fribourgeois et Urs Steger les Soleurois.

Nicolas de Scharnachtal, baron de Belp (Berne), était à la tête de la cavalerie.

Par ordre de la Diète, chaque enseigne devait porter une croix blanche, « signe qui jusqu'à présent a toujours porté bonheur aux Confédérés », dit le recès des délibérations. Ces troupes, une fois assermentées, se mirent en marche le mercredi après la Saint-Laurent (18 août) ; le 27 elles arrivaient à Chalon-sur-Saône, où une grande déception leur était réservée : le roi venait de signer la paix avec Maximilien. Louis XI, toujours économe, préféra ne pas maintenir à son service des troupes qu'il payait fort cher. Les fantassins reçurent 13 1/2 florins et

les cavaliers 27 ; tous reprirent en maugréant le chemin de leur patrie.

Un malheur attrista le retour : en traversant l'Aar à Wangen, quelques bateaux allèrent s'écraser contre les piles d'un pont et 200 hommes de Zug, de Glaris et Baden se noyèrent. Ainsi se termina sans beaucoup de gloire une expédition impatiemment attendue et saluée avec joie. Pourtant le « Tschalunerzug » marque une étape dans notre histoire : il sanctionna officiellement le service de France.

Louis XI, atteint d'une grave maladie, voulut avant de mourir, donner à ses alliés une preuve de sa reconnaissance. Pour les attirer toujours plus dans son royaume, il promulgua ses fameuses *lettres patentes* (1481) qui accordaient aux militaires suisses établis en France de nombreux privilèges. Ils étaient dispensés de tout impôt et avaient le droit d'acquérir des biens meubles et immeubles et d'en disposer par testament, ce qui était refusé aux autres étrangers. Un grand nombre d'officiers et de soldats se fixèrent en France et s'y marièrent, les enrôlements illégaux reprirent avec une nouvelle intensité. Philippe de Crèvecœur eut bientôt 6000 Suisses sous ses ordres.

Louis XI mourut le 30 août 1483. Il laissait à son fils Charles VIII un royaume prospère, augmenté d'une belle province, un pouvoir affermi par la paix intérieure, un commencement d'organisation militaire et l'alliance des Liges helvétiques.

En Suisse, la jeunesse devenait de plus en plus turbulente, les gouvernements ne savaient comment réprimer ses désordres et ramener à une vie régulière une foule d'aventuriers ne rêvant que plaies et bosses. Les enrôlements apparurent alors comme un heureux dérivatif et on sévit avec moins de rigueur contre les mercenaires. Une série de mauvaises années pour l'agriculture, les inondations, la famine et les ravages de la peste favorisèrent l'émigration militaire. Grâce aux pensions que les cantons recevaient de la France, on acheta à Strasbourg du pain pour le peuple, le gouvernement prit à sa charge les frais de transport et supprima les péages. Les couvents consacèrent leurs revenus à soigner les malades et à adoucir les souffrances et les autorités fournirent du travail au peuple affamé.

Malgré cet élan de solidarité, la misère était grande. C'est alors que le roi d'Espagne demanda des soldats à la Suisse; on

accueillit avec empressement sa requête, des milliers d'hommes se mirent en route en 1483. La réputation de bravoure des Confédérés avait franchi les Pyrénées, les manœuvres de Pont-de-l'Arche attirèrent l'attention du roi Ferdinand le Catholique qui, lui aussi, se décida à organiser son armée sur le modèle des Suisses. Il leur confia l'instruction de son infanterie avant de reprendre la lutte contre les Maures. Un historien espagnol, Pulgar, écrit à ce sujet : « Le roi et la reine prirent à leur service un peuple qu'on nomme suisse, originaire du royaume de Suisse (del Reyno de Suecia), situé dans la haute Germanie. Ce sont des hommes belliqueux ; ils considèrent comme une honte de tourner le dos à l'ennemi, c'est pourquoi ils ne portent d'armure que sur le devant du corps ce qui les rend plus agiles au combat. Ce sont des gens qui, pour gagner leur vie, parcourent le monde et prennent parti dans les guerres qui leur paraissent justes... Ils sont pieux et de bons chrétiens, ils tiennent le pillage pour un grand péché¹. »

L'influence des Suisses sur l'armée espagnole fut considérable ; à leur exemple on divisa l'infanterie de Castille et d'Andalousie en unités d'un effectif invariable et composées de piquiers et d'arquebusiers. Les « lanceros » (piquiers) et les « espingarderos » (arquebusiers) apprirent la marche au pas au son du tambour et les évolutions en ordre serré. La pique de 18 pieds, trop lourde pour les petits fantassins espagnols, fut réduite à 10 pieds. Ferdinand adopta comme signe distinctif la croix rouge sur fond blanc, l'inverse des couleurs fédérales. Les ordonnances militaires promulguées en 1487 sont une imitation des règlements suisses, dont elles reproduisent fidèlement les articles de discipline. Désormais les principes du Convent de Sempach guideront les armées d'Espagne dans la guerre sainte contre les Maures, à la prise de Grenade.

L'infanterie espagnole devint, plus tard, la grande rivale des Confédérés, elle disputa même à ses anciens maîtres la première place qui leur échappait.

Capitaine DE VALLIÈRE.

¹ Conde del Pulgar, *Cronica de los Reyes catolicos don Fernando y dona Isabel de Castilla* (cité par M. de Mulinen), 209.

